

L'expert-comptable pour micro-entreprise

Description

L'expert-comptable pour [micro-entreprise](#) apporte une réelle plus-value pour le pilotage et la prise de décisions. En effet, ce n'est pas parce que vous choisissez d'entreprendre en solo que vous devez mener seul le développement de votre activité. Découvrez les avantages de faire appel à un professionnel pour vous épauler, les missions à lui confier et les conseils pour bien le sélectionner.

[Expertise comptable : demander mon devis](#)

Faire appel à un expert-comptable pour sa micro-entreprise : une obligation ?

Pour ne pas soumettre les petites entreprises et les sociétés nouvellement constituées à de lourdes contraintes, **la loi n'impose pas le recours à un expert-comptable** pour respecter ses [obligations comptables](#) et fiscales.

Par conséquent, un auto-entrepreneur est **libre de décider** s'il souhaite déléguer ou se charger lui-même de :

- Tenir le livre des recettes et le registre des achats ;
- Déclarer son chiffre d'affaires chaque mois ou trimestre à l'URSSAF.

Bon à savoir : Bien que ses profits relèvent des BIC ou des BNC, une micro-entreprise ne peut pas bénéficier de la [réduction d'impôt pour frais de comptabilité](#). Par conséquent, l'adhésion à un centre de gestion agréé s'avère inutile.

Pourquoi confier la comptabilité de son auto-entreprise à un expert-comptable ?

Même si la législation n'exige pas le recours à un expert-comptable pour sa micro-entreprise, déléguer cette mission à un professionnel présente de **nombreux avantages** pour le développement de l'activité.

Se concentrer sur le développement de son activité

Le respect des obligations comptables d'une micro-entreprise constitue une tâche administrative contraignante qui n'apporte **aucune valeur ajoutée**. Or, développer une société requiert d'y consacrer de nombreuses heures.

Par conséquent, déléguer cette mission à un [expert-comptable](#) pour micro-entreprise permet au dirigeant de **se recentrer sur l'essentiel** :

- Trouver de nouveaux clients ;
- Réaliser des prestations rémunérées.

De plus, le démarrage d'une activité professionnelle en solitaire représente une **source de stress non négligeable**. C'est pourquoi un auto-entrepreneur ne doit pas hésiter à privilégier le recours à des solutions qui lui apportent de la sérénité.

Par ailleurs, un auto-entrepreneur doit garder un œil sur son chiffre d'affaires pour **conserver son statut fiscal avantageux**. En effet, il sera soumis à des obligations plus contraignantes si ses recettes dépassent les seuils légaux pendant deux [exercices comptables](#) consécutifs.

Ainsi, il risque de :

- Basculer du régime de la franchise en base de TVA au régime réel ;
- Passer du [statut d'auto-entrepreneur](#) au régime de l'entreprise individuelle.

Limiter sa responsabilité et les risques d'erreur

Bien qu'elles soient allégées et simplifiées, une auto-entreprise doit respecter ses obligations comptables malgré tout. La moindre erreur dans la tenue des documents comptables engage la **responsabilité civile et pénale du dirigeant**.

Cependant, faire appel à un expert-comptable pour sa micro-entreprise permet de lui transférer la responsabilité. En effet, le Code de déontologie de la profession le contraint à **mettre en garde et à informer son client**.

Par ailleurs, le pilotage d'une société requiert de disposer d'une image fidèle de son patrimoine pour **prendre des décisions éclairées**. Par conséquent, confier la comptabilité de sa micro-entreprise à un expert-comptable s'avère indispensable pour :

- Bénéficier de données financières fiables et pertinentes ;

- Limiter le risque d'erreur ou d'omission.

Recevoir des conseils avisés

Grâce à sa formation et à son parcours professionnel, un expert-comptable acquiert des **compétences dans d'autres domaines que la comptabilité**. Ainsi, il maîtrise également la fiscalité des entreprises et le volet juridique.

De plus, l'expert-comptable pour micro-entreprise est aussi un entrepreneur. Par conséquent, il s'appuie sur **son expérience personnelle** pour guider les dirigeants dans le pilotage et le développement de leur activité.

De même, ses multiples missions auprès d'autres auto-entrepreneurs lui confèrent une **connaissance fine de ce statut spécifique** dont il fait profiter ses clients.

Autre atout non négligeable, l'[expert-comptable](#) est un membre extérieur à l'organisation. Ainsi, il porte un **regard objectif** sur le patrimoine de l'auto-entreprise et les décisions prises par le dirigeant.

À noter : bien qu'ils fassent partie intégrante de sa mission, les conseils prodigués par un expert-comptable font partie des prestations rémunérées. Par conséquent, choisir un professionnel qui propose un nombre d'heures illimité s'avère nécessaire si l'auto-entrepreneur souhaite le solliciter régulièrement.

Quelles missions confier à un expert-comptable pour micro-entreprise ?

Sa formation et son expérience sur le terrain fournissent à l'expert-comptable pour micro-entreprise d'excellentes connaissances dans plusieurs domaines : comptable, fiscal et juridique. Cette expertise lui permet d'accomplir de multiples tâches :

- Formalités pour la création de l'auto-entreprise ;
- Réalisation d'un business plan et d'un prévisionnel financier ;
- Tenue de la comptabilité ;
- Préparation des [déclarations de TVA](#) en cas d'option pour le régime réel ou de franchissement des seuils de la franchise en base de TVA ;
- Gestion des ressources humaines, comme la rédaction des contrats de travail ou l'établissement des fiches de paie ;
- Création de tableaux de bord pour le suivi de l'activité ;
- Conseils pour la gestion et le pilotage de l'entreprise.

Comme évoqué auparavant, la législation n'impose pas le recours à un expert-comptable pour une micro-entreprise. Par conséquent, le dirigeant peut décider de **confier seulement quelques-unes des missions précédentes** à un cabinet comptable.

Par exemple, il peut **se charger lui-même de la facturation et de la tenue du livre des recettes** et mandater son prestataire pour la revue des enregistrements et l'établissement d'un [bilan comptable de la micro-entreprise](#).

À noter : l'ensemble des prestations déléguées à l'expert-comptable doivent apparaître au sein de la lettre de mission. Cette dernière contient également d'autres informations cruciales comme le coût de chaque tâche ou la durée d'engagement.

Comment choisir son expert-comptable en tant que micro-entrepreneur ?

Face à l'importance du rôle qu'occupe l'expert-comptable d'une micro-entreprise pour son pilotage et son développement, l'auto-entrepreneur doit le choisir avec soin. Pour ce faire, il doit s'assurer de sélectionner un professionnel qui **répond parfaitement à ses attentes** ([top experts comptables en ligne](#)).

Définir ses besoins

Développer une relation professionnelle durable et satisfaisante exige de **définir clairement la mission du prestataire**. Par conséquent, l'auto-entrepreneur doit déterminer avec précision quelle tâche il envisage de confier à son expert-comptable. Par exemple :

- L'enregistrement des factures émises dans le [livre des recettes](#) ;

- La comptabilisation des dépenses dans le registre des achats ;
- La domiciliation de la micro-entreprise ;
- Déclarer le chiffre d'affaires à l'URSSAF chaque mois ou chaque trimestre ;
- La préparation de situations comptables intermédiaires.

Établir la liste de ses besoins constitue une étape fondamentale pour la recherche d'un expert-comptable pour sa micro-entreprise, car elle permet de **définir le budget** que l'auto-entrepreneur désire consacrer à cette mission.

De plus, solliciter des devis sur base d'une demande spécifique s'avère indispensable. Ainsi, le dirigeant reçoit uniquement des **offres en adéquation avec la mission** qu'il souhaite confier au cabinet comptable.

Cependant, de nombreux prestataires fonctionnent avec des **offres packagées non modulables**. Par conséquent, ce manque de souplesse oblige le dirigeant à rester vigilant et à prendre le temps de comparer les propositions de tarifs en détail.

Bon à savoir : La majorité des cabinets comptables en ligne proposent des abonnements sans engagement. Ainsi, le micro-entrepreneur dispose d'une plus grande flexibilité pour déléguer de nouvelles missions selon le développement de son activité.

Comparer les offres

Contrairement à d'autres professions libérales comme les notaires, l'Ordre des Experts-Comptables n'impose **pas de grille tarifaire**. Ainsi, chaque cabinet comptable fixe librement le montant de ses honoraires.

Le coût d'un expert-comptable varie selon **plusieurs critères** tels que :

- Sa localisation géographique ;
- L'étendue de sa mission ;
- La complexité du dossier ;
- Sa réputation.

Par conséquent, solliciter plusieurs professionnels pour recevoir des devis et **comparer les offres** s'avère indispensable avant de choisir.

Cependant, la recherche du meilleur [tarif pour l'expert-comptable](#) de sa micro-entreprise ne doit pas se faire **au détriment de la qualité de la prestation** et de la relation professionnelle. En effet, pouvoir compter sur son prestataire est indispensable en cas d'évènements exceptionnels comme un contrôle fiscal.

À noter : recourir à un [expert-comptable en ligne](#) permet d'obtenir des tarifs jusqu'à 40 % moins élevés qu'un cabinet comptable de proximité, sans faire de compromis sur la qualité. Par conséquent, cette solution apparaît comme une excellente option pour les micro-entrepreneurs à l'aise avec le numérique et une relation de travail à distance.

Analyser attentivement la lettre de mission

Le Code de déontologie impose la signature d'une lettre de mission pour **formaliser la relation professionnelle** entre l'expert-comptable d'une micro-entreprise et son client. Ce contrat contient des informations importantes telles que :

- La liste des tâches ;
- Le coût de chaque prestation ;
- La durée d'engagement ;
- Les conditions de révision des tarifs ;
- Les modalités de résiliation.

Par conséquent, l'auto-entrepreneur doit **prêter une attention particulière à ce document** et s'assurer que l'ensemble de ses besoins sont couverts. En effet, la réalisation d'une prestation supplémentaire peut rapidement s'avérer onéreuse.

De même, **répartir en amont les travaux comptables** s'avère fondamental si le chef d'entreprise souhaite confier une mission partielle à son [cabinet comptable](#). Pour ce faire, il convient de faire établir une grille de répartition par son prestataire.

FAQ

Comment bien gérer sa micro-entreprise ?

La gestion d'une auto-entreprise impose rigueur et organisation. Par conséquent, l'entrepreneur doit :

- Connaître ses obligations comptables, fiscales et légales ;
- Tenir sa comptabilité de façon régulière ;
- Maîtriser les plafonds de la micro-entreprise ;
- S'équiper de logiciels de comptabilité et de facturation ;
- Conserver précieusement l'ensemble des documents.

Quel est le prix moyen d'un comptable ?

En fonction de son niveau de compétences et du volume de travail qu'il doit réaliser, un comptable coûte entre 70 et 500 euros HT par mois. Plusieurs options existent pour tenir la comptabilité de sa micro-entreprise :

- Faire appel à un comptable freelance ;
- Embaucher un salarié ;
- Solliciter un expert-comptable.

Quand payer la TVA en micro-entreprise ?

Un auto-entrepreneur commence à collecter et à payer la TVA s'il opte volontairement pour le régime réel ou lorsque son chiffre d'affaires annuel franchit les seuils suivants deux exercices de suite :

- 36 800 euros pour l'activité de prestation de services ;
- 91 900 euros pour l'activité de vente de marchandises ou d'hébergement.